



**COMMUNE DE PRANGINS**  
**MUNICIPALITE**

**PREAVIS No 76/06**  
**AU CONSEIL COMMUNAL**

**RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE 2005**

**RESPONSABLE : LA MUNICIPALITE**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de l'article 93c de la Loi sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 27 mai 1975 et le 1<sup>er</sup> juillet 2005, ainsi que de l'article 95 du Règlement du Conseil communal du 23 novembre 1983, la Municipalité vous présente son rapport de gestion pour l'exercice 2005.

Les comptes communaux sont présentés dans le préavis No 77/06.

<b>RAPPORT DE GESTION</b>		Page
	<b>TABLE DES MATIERES</b>	2
<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION</b>	4
<b>2.</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	4
2.1.	Municipalité	4
2.2.	Personnel communal	7
2.3.	Secrétariat communal	7
2.4.	Office communal du travail	8
2.5.	Service de la bourse communale	8
2.6.	Informatique	8
2.7.	Archives	9
2.8.	Compétences municipales accordées par délégation	10
2.9.	Naturalisations	10
<b>3.</b>	<b>FINANCES</b>	10
<b>4.</b>	<b>DOMAINES ET BATIMENTS</b>	10
4.1.	Terrains	10
4.2.	Forêts	10
4.3.	Protection des arbres	11
4.4.	Bâtiments	11
4.5.	Port des Abériaux	13
4.6.	Commission consultative des bâtiments	14
<b>5.</b>	<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME</b>	14
5.1.	Police des constructions	14
5.2.	Plan directeur communal	14
5.3.	PôleNyon	16
<b>6.</b>	<b>TRAVAUX</b>	16
6.1.	Réseau routier	16
6.2.	Espaces verts	17
6.3.	Station d'épuration (STEP)	17
6.4.	Traitement des déchets	17
6.5.	Eclairage public	18
6.6.	Collecteurs	19
6.7.	La Promenthouse	19
<b>7.</b>	<b>INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</b>	19
7.1.	Effectifs	19
7.2.	Utilisation d'Internet à l'école	19
7.3.	Activités de fin d'année scolaire	20
7.4.	Mobilier scolaire	20
7.5.	Activités sportives	20
7.6.	Prévention	21
7.7.	Commission scolaire	21
7.8.	Cultes	21

<b>8.</b>	<b>POLICE</b>	21
8.1.	Généralités	21
8.2.	Surveillance mutuelle des habitations (Smhab)	22
8.3.	Patrouilleuses scolaires	22
8.4.	Pédibus	22
8.5.	Police 2000	22
8.6.	Prévention	22
8.7.	Réseau routier	23
8.8.	Police rurale	23
8.9.	Manifestations	23
8.10.	Statistiques	23
8.11.	Contrôle de l'habitant	24
8.12.	Evolution de la population	24
<b>9.</b>	<b>DEFENSE CONTRE INCENDIE</b>	26
<b>10.</b>	<b>ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE (ORPC)</b>	27
<b>11.</b>	<b>TRANSPORTS PUBLICS</b>	27
<b>12.</b>	<b>SOCIETES ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE</b>	27
<b>13.</b>	<b>SOCIETES LOCALES</b>	28
<b>14.</b>	<b>ENFANCE, JEUNESSE</b>	28
14.1.	Accueil des enfants	28
14.2.	Classes-croûtes	28
14.3.	Unité d'Accueil pour Ecoliers (UAPE) "La Fourmilière"	29
14.4.	La Farandoline	29
14.5.	Service d'accueil familial de jour (Mamans de jour)	29
<b>15.</b>	<b>CULTURE - TOURISME</b>	30
15.1.	Culture	30
15.2.	Tourisme	30
<b>16.</b>	<b>RELATIONS AVEC LA POPULATION</b>	30
16.1.	3 <sup>ème</sup> âge	30
16.2.	Accueil des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens	31
<b>17.</b>	<b>COMMERCES</b>	31
<b>18.</b>	<b>CONCLUSION</b>	31

## 1. INTRODUCTION

L'augmentation démographique de notre Commune poursuit la hausse mentionnée dans le rapport de gestion de l'année 2004. D'autre part, on peut constater que de plus en plus de charges financières, mais également administratives, dévolues précédemment à l'Etat de Vaud, sont reportées sur les communes et Prangins n'échappe pas à la règle. Le volume des affaires à gérer est, de ce fait, en hausse. La Municipalité et l'Administration communale ont donc également vu leurs activités suivre cette courbe ascendante.

## 2. ADMINISTRATION GENERALE

### 2.1. Municipalité

#### Organisation

Durant cette année, chaque membre de l'Exécutif a poursuivi ses activités au sein de son dicastère, ces derniers n'ayant subi aucune modification.

La vice-syndicature est revenue à M. André FISCHER qui a dû suppléer à quelques reprises à M. le Syndic pour des raisons de vacances et de menus soucis de santé.

Le 31 août, M. Michel JEANNERET a mis fin à son deuxième mandat de Municipal de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de la police des constructions. Il quitte la vie politique pranginoise après plus de 28 ans consacrés à la chose publique. Qu'il soit ici remercié très sincèrement pour tout le travail accompli avec sérieux, ténacité et philosophie.

C'est le 4 octobre que Mme Martine BAUD a été assermentée pour succéder à M. M. JEANNERET. Elle a repris tel quel le dicastère resté vacant et aucun changement n'a été opéré dans les responsabilités de chacun.

#### Séances ordinaires de la Municipalité

La Municipalité a siégé à 44 reprises, majoritairement le mardi matin dès 8h00. Le Secrétaire municipal, ou son adjointe, ont pris note des 1044 décisions formelles, mais également de la teneur des rapports des sections, des comptes-rendus et autres informations à protocoler. Un recueil de quelques 334 pages reflète le contenu de ces séances dans leur majorité détendues et efficaces, parfois houleuses ou tendues, mais toujours dans le strict respect de chacun et de la décision collégiale.

#### Activités en dehors des séances de la Municipalité

Le nombre de séances dans le cadre de divers comités, les représentations auprès d'associations, de communes ou auprès de l'Etat, la participation à différentes réunions, les rendez-vous tant à l'interne qu'à l'externe ont également augmenté au vu de ce qui a été cité plus haut. L'Exécutif a néanmoins pu effectuer ce travail à la satisfaction de chacun et dans l'intérêt de tous.

Quatre séances particulières ont permis aux membres de la Municipalité de débattre durant un après-midi de sujets plus politiques.

Un séminaire, sur deux jours, a eu lieu à Orbe. Lors de ces journées "au vert", les discussions ont porté sur l'organisation, la structure et la répartition des responsabilités au sein de l'Administration communale. Il a également été question de politique du logement, de l'avenir de l'Auberge communale et de l'ancienne Grande Salle, du plan directeur communal, du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire et des divers plans partiels d'affectation en cours ou à venir.

L'Exécutif pranginois a préparé et présenté 22 préavis à l'intention des membres du Conseil communal et ceci avec l'aide active des chefs de service et de techniciens, tant internes qu'externes à l'administration communale. Si tous ont été adoptés par les membres du Législatif, le préavis No 72/05 concernant la création de WC publics supplémentaires dans le bâtiment sis au lieu-dit "Les Abériaux" a été retiré avant sa discussion en séance du Conseil et ceci au vu de la situation financière délicate qui se profilait à l'horizon.

#### Liste des préavis présentés au Conseil communal

<u>Préavis N°</u>	<u>Montant en Fr.</u>	<u>Titre</u>
52/05	--	Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins présentée par Mme Magbule SINANI-RRAHMANI et ses deux fils Florian et Zgjimi, originaires du Kosovo
53/05	--	Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins présentée par M. Antonio CIMONE et ses deux filles Véronique et Antonella, originaires d'Italie
54/05	--	Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins présentée par M. et Mme Sestilio et Elda BINDELLI, originaires d'Italie
55/05	164'800.--	Réfection des amarrages du port des Abériaux (2 <sup>ème</sup> étape)
56/05	75'000.--	Subvention au PAM (Prangins Animation Morettes), pour les saisons 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008
57/05	--	Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins présentée par M. et Mme Hien Long et Guiyu PHAM-Zhuo et leurs enfants Gia An et Frank Dat Tai, originaires du Vietnam et de Chine
58/05	142'000.--	Achat d'une balayeuse pour le Service de la Voirie
59/05	59'600.--	Stabilisation d'une berge du cours d'eau "La Promenthouse" au lieu-dit "Collonge"

60/05	61'000.--	Achat d'une tondeuse à gazon pour le Service de la Voirie
61/05	88'000.--	Demande de crédit complémentaire en augmentation du crédit de Fr. 552'000.-- concernant le réaménagement du bâtiment sis au lieu-dit "Les Abériaux"
62/05	--	Rapport de gestion de l'exercice 2004
63/05	--	Rapport sur les comptes de l'exercice 2004
64/05	--	Taxes pour l'élimination des déchets
65/05	--	Proposition concernant le système électoral au Conseil communal, le nombre de conseillers, le nombre de suppléants et le nombre de municipaux
66/05	--	Révision du règlement attaché au plan de quartier "Chalet Mélèze"
67/05	105'193.90	Remise en état d'urgence du collecteur sis au lieu-dit "Les Fossés"
68/05	--	Demandes d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins présentées par M. Cyrus BEHROUZ, de Grande-Bretagne, M. et Mme Anders et Dorothea GOEDKOOP, des Pays-Bas et d'Allemagne, M. et Mme Michael et Sonia GUNTON, de Grande-Bretagne, Mlle Catherine GUNTON, de Grande-Bretagne, M. Victor JANSSON, de Suède, M. James MANANSALA et son fils Jonathan, des Philippines et de Grande-Bretagne, M. et Mme Kay et Suzanne PFLUGER et leurs trois enfants Philip, Talya et Kai, d'Allemagne et du Canada
69/05	42'000.--	Crédits supplémentaires au budget 2005
70/05	--	Arrêté d'imposition pour 2006
71/05	--	Demandes d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins présentées par Mme Glen Olive DUPPENTHALER, des Etats-Unis d'Amérique, M. et Mme Yann et Maria Luisa HERVIEU et leurs filles Margot et Camille, de France et du Portugal, Mme Carmen ROGERS, du Sri Lanka
72/05	110'000.--	Création de WC publics supplémentaires dans le bâtiment sis au lieu-dit "Les Abériaux". <b>Ce préavis a été retiré par la Municipalité</b>
73/05	--	Budget 2006

## 2.2. Personnel communal

### Départs

Pas de départ formel à signaler. Néanmoins, Mme Valentine DE RAEMY, secrétaire des Ecoles pranginoises a rejoint, de manière administrative, le giron du personnel de l'Etat de Vaud.

### Arrivées

1<sup>er</sup> mars M. Albert BROSSY a été engagé comme sacristain à l'église de Prangins.

22 août Mlle Princia JOSSERON est venue compléter l'équipe du Greffe pour effectuer son apprentissage d'employée de commerce.

### Formation

M. Philippe FRELECHOUX, mandaté pour la formation d'un certain nombre de collaborateurs de la Commune, a poursuivi son travail de soutien avec M. Marino GIOVANNINI, technicien communal. Il a surtout participé à l'établissement des premiers tableaux de répartition des responsabilités (TRR), afin de clarifier les missions et tâches du personnel rattaché au Service Technique Communal. Ce travail se poursuivra durant le premier semestre 2006 pour l'ensemble des collaborateurs.

M. Andres ZÄHRINGER, Secrétaire municipal, a débuté une formation-accompagnement avec M. Patrick CUDRE-MAUROUX, de MERCURI-URVAL, afin de parfaire et affiner ses connaissances en gestion du personnel et dans l'organisation générale. Ces séances de travail se poursuivront en 2006.

Mlle Princia JOSSERON a commencé son apprentissage d'employée de commerce au Greffe municipal. C'est M. Roland BERSIER, Secrétaire polyvalent, qui est en charge de cette formation, qui représente un suivi non-négligeable. L'investissement en temps et en énergie de la part du formateur et de l'apprentie est conséquent. Ce travail s'effectue sous la responsabilité du Secrétaire municipal.

## 2.3. Secrétariat communal

Suite à l'augmentation du volume de travail à gérer par le personnel administratif, une réflexion a été menée concernant l'éventuelle nécessité d'engager des forces supplémentaires. Après cette analyse, effectuée par M. le Syndic, les chefs de service et M. Ph. FRELECHOUX, consultant en ressources humaines, il a effectivement été constaté qu'un renforcement des équipes du Greffe, du Service technique et du Contrôle des habitants était nécessaire. Trois nouveaux collaborateurs-trices pourront ainsi être engagés au début de l'année 2006, puisque ces dépenses supplémentaires, représentant 1,3 emplois à temps plein, ont été acceptées dans le cadre du budget 2006.

Les 27 et 28 mai, l'ensemble des collaborateurs de la Commune a pu bénéficier d'une sortie de deux jours. Une vingtaine de personnes s'est retrouvée pour découvrir les paysages de l'Oberland bernois,

apprécier la montée en train à vapeur au Brienzler Rothorn, visiter le musée de Ballenberg, parcourir les gorges de l'Aar et naviguer sur le lac de Brienz.

#### **2.4. Office communal du travail**

Les collaborateurs du Greffe ont renseigné et orienté, pour la dernière année, les personnes ayant recours à l'Office régional de placement (ORP) en leur expliquant ce qu'elles devaient effectuer. En effet, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2006 toutes les démarches devront être entreprises directement à l'Office de Nyon.

Au cours de cette année aucune intervention n'a eu lieu du point de vue du contrôle des employeurs, aucune plainte n'ayant été enregistrée et aucune demande de l'Office cantonal du travail n'ayant été reçue à ce sujet.

#### **2.5. Bourse communale**

La répartition des tâches entre le Boursier et la Boursière adjointe reste toujours d'actualité. M. David SAUGY collabore essentiellement avec le Syndic pour ce qui touche aux analyses spécifiques. Il reste un support précieux pour Mme Brigitte GOETSCHMANN dans le traitement du travail courant de la bourse, qui prend de plus en plus d'ampleur.

Avec la nouvelle version des applications informatiques, ce qui se trouvait morcelé se retrouve dans un même logiciel. Depuis cette année donc, la gestion des créanciers est, par exemple, directement liée avec la comptabilité, ceci en remplacement des divers instruments de travail internes mis en place auparavant. En préambule du transfert dans l'application de base, un gros travail de préparation a été effectué par Mme B. GOETSCHMANN, notamment pour créer les comptes de plus de 550 fournisseurs dans le programme y relatif.

#### **2.6. Informatique**

Les décisions prises en 2004 ont été judicieuses (voir rapport 2004). L'ensemble du parc informatique nous a donné entière satisfaction. L'étude de décentraliser le traitement informatique sur un site avec serveurs protégés est entrée en fonction le 8 avril 2005. A cette date, l'ensemble du réseau de la commune a "basculé " sur l'application installée sur les serveurs d'Infolog, à Crissier. Tous les logiciels installés et utilisés sur le système AS 400 ont été repris sur ces serveurs. Par la même occasion, le programme fournisseur, utilisé par différentes communes, a été inclus dans cet ensemble. Le contrat prévoit, pour une durée de 6 ans, une location de 10 postes de travail et 5 imprimantes, la mise à disposition des logiciels, la résolution des problèmes "software et hardware" ainsi que la mise à niveau des programmes. Le matériel sera remplacé après 3 ans et l'AS/400 sera repris à sa valeur résiduelle. Quelques utilisateurs ont suivi une formation afin d'être à l'aise avec les différentes applications. A ce jour, l'ensemble du personnel apprécie cette évolution. Les PC's et imprimantes remplacés (propriété de la commune) ont été mis à disposition d'autres services communaux.

Les anciennes données sur papier et micro-fiches du Contrôle des habitants ont été numérisées. L'accès à ces données au moyen d'un PC est plus rapide et rationnel. De plus, la sécurité est optimale.

L'AS/400 sera encore en fonction début 2006; il nous servira pour le dépouillement des élections de mars.

Internet : le site mis à jour périodiquement affiche à ce jour 20'000 visiteurs depuis sa mise sur le net.

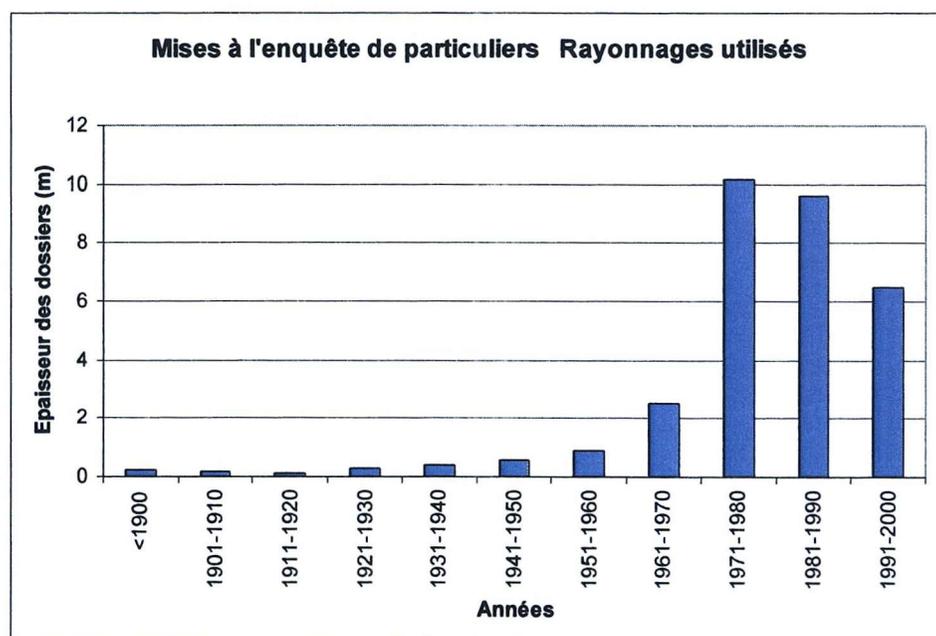
## 2.7. Archives

Les travaux de routine se sont poursuivis :

- Rangement de nouveaux documents
- Elimination de documents de plus de dix ans, sans intérêt historique
- Tenue à jour et compléments des divers fichiers informatiques
- Nombreuses mises à disposition de mises à l'enquête et plans relativement récents (1960-2000) à des particuliers ou aux Autorités
- Une demande d'ancien élève concernant ses camarades de classe
- Une demande sur l'histoire de la fontaine à 6 bassins sous le Café des Alpes (peu d'éléments ont été trouvés)

Occupation moyenne de l'archiviste en 2005 : 15 heures/mois

Les archives des mises à l'enquête de particuliers occupent près de 34 mètres de rayonnages. Elles sont conservées indéfiniment, car les demandes de renseignements sont fréquentes et peuvent remonter loin dans le temps. Avec les nouvelles réglementations (dès 1970), il faut dorénavant compter 1 mètre de rayonnage par année courante.



## **2.8. Compétences municipales accordées par délégation**

Dans l'affaire "SOTRAP SA - Recours Müller et consorts" (ex fonds de pension Swissair), la Municipalité est représentée par M<sup>e</sup> Luc PITTET, avocat à Lausanne.

## **2.9. Naturalisations**

La Commission des naturalisations du Conseil communal a œuvré pour la dernière fois en tant qu'organe dudit Conseil. En effet, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution et des modifications intervenues dans la Loi sur les Communes (LC), la décision concernant les demandes formulées par les candidats appartient désormais à l'Exécutif. Néanmoins, et sur proposition de ce dernier, une commission extra-parlementaire a été constituée. Les membres sortants ont tous acceptés d'en faire partie.

32 candidats ont encore fait l'objet de l'aval du Conseil communal concernant leur demande de bourgeoisie de la commune de Prangins en 2005. Seules quatre personnes ont obtenu la nationalité suisse avec bourgeoisie de Prangins durant cette année, les dossiers ayant pris un gros retard à la Confédération.

## **3. FINANCES**

Ce chapitre est entièrement traité dans le cadre du préavis N° 77/06 concernant le bouclage des comptes de l'exercice 2005.

## **4. DOMAINES ET BATIMENTS**

### **4.1. Terrains**

#### **Achat de parcelles**

Il n'y a pas eu d'achat de parcelles en 2005

#### **Parcelle 169**

Le service des Eaux, Sols et Assainissement (SESA), Division des carrières a accepté le périmètre d'exploitation des gravières sur les communes de Gland, Prangins et Vich et levé les oppositions. Ce périmètre comprend la parcelle N°169, sise au lieu dit "En Messerin". Un accord d'exploitation nous lie avec l'entreprise RONCHI.

### **4.2. Forêts**

Le compte No 320.3146 présente, cette année, un dépassement.

L'entretien de la forêt du "Bois des Ages" (parcelle No 574) s'est poursuivi normalement. Des coupes d'entretien, représentant un volume de 20 m<sup>3</sup> de bois de feu, ont été effectuées.

La forêt de l'aérodrome a nécessité des coupes en urgence et sur le site des Abériaux, un marronnier, dangereux, a dû être abattu.

Dans le cadre du triage de la Dôle, le principe de la création d'un hangar à plaquettes de bois sur la commune de Trélex a été accepté.

#### **4.3. Protection des arbres**

En 2005, 23 demandes d'abattage concernant 66 arbres ont été soumises à la Municipalité. Ces demandes concernaient, en grande partie, l'abattage d'arbres en mauvaise état. 56 sujets d'essences diverses ont été replantés par les demandeurs, à titre compensatoire. La demande d'abattage partiel concernant les parcelles 525 et 540, pour permettre la construction d'un immeuble, a épargné les arbres majeurs. Une plantation compensatoire d'arbres de haute futaie et d'une haie a été demandée par la Municipalité.

La demande concernant l'abattage partiel sur la parcelle à la rue de la Gare - ex fonds de pension Swissair - n'a toujours pas été arbitrée par le Tribunal administratif, bien que celui-ci ait annoncé qu'il se prononcerait sur cette affaire à fin décembre 2005.

#### **4.4. Bâtiments**

##### **Vandalisme**

Les actes de vandalisme sur les bâtiments et les équipements des parcs et jardins sont restés stables en 2005. Les déprédations ont surtout affecté le collège de la Combe et le complexe des Morettes : corbeilles à déchets détruites ou brûlées, plantes arrachées, arrosage automatiques arrachés, etc. La Municipalité étudie la pose de caméras aux endroits sensibles.

Des infractions ont eu lieu par deux fois à la buvette des Abériaux. Les ouvertures du tea-room ont été abîmées par des tentatives d'infractions.

Deux jeunes de Prangins, auteurs de graffitis dans plusieurs communes, ont été pris en flagrant délit. Ils ont effectué chacun deux jours de travaux d'utilité publique.

##### **Gestion des clés**

Le Fournil et le bâtiment administratif de la Place ont été équipés d'une mise en passe unifiée.

##### **4.4.1. Bâtiments locatifs**

Outre l'entretien courant des bâtiments, les points suivants peuvent être énumérés :

- Immeubles "La passade", "Vieille forge", "Ancienne poste"

La Municipalité a étudié également la mise en vente de ces biens. La décision définitive entre les options de remise à une coopérative ou la vente n'a pas été prise. La problématique est liée au sort de l'ancienne salle.

- Ancienne administration

Des travaux de mise en conformité des locaux destinés à l'Unité d'Accueil Pour Ecolier (UAPE), La Fourmilière, ont été demandés par le Service de la Protection de la Jeunesse (SPJ). A savoir : rampe d'escaliers, sanitaires, barrière du jardin sécurisée, etc.

L'UAPE occupant tout l'espace disponible à l'étage, il a été nécessaire de trouver une solution de rechange pour la cuisine des classes-croûtes. Une cuisine provisoire a été aménagée dans l'ancienne buanderie. L'étanchéité du toit de l'annexe abritant les toilettes et la cuisine a été refaite. Sans l'étanchéité, les travaux se montent à Fr. 23'600.--.

Des dégâts aux vitres et volets du local des jeunes ont été réparés et facturés aux auteurs du dommage.

- Auberge communale

Le montant nécessaire au changement des fenêtres figure dans le budget 2005. Les nouvelles fenêtres sont fabriquées et seront posées en janvier 2006.

Une étude d'amélioration de l'exploitation de l'auberge est en cours. Le choix définitif est lié à la démolition de l'ancienne salle communale et à la création éventuelle d'une petite salle à manger en annexe sur les caves actuelles.

- Buvette des Abériaux et locaux de sociétés

On déplore un refoulement d'égouts dans le sous-sol de la buvette. Pour éviter une répétition du problème, un entretien régulier du clapet anti-retour est programmé.

Actuellement, un seul WC est disponible pour le public. Il s'agit de l'ancien WC handicapés. Vu la fréquentation du site, la Municipalité envisage la création de WC supplémentaires. Le préavis No 72/05 y relatif a été retiré en attendant des jours meilleurs.

- Fournil communal (bâtiment partiellement classé)

Le local destiné à la boulangerie a été ouvert le 15 mars. Le bureau situé à l'étage est loué à un bureau d'architecte d'intérieur. Le conseil a alloué un crédit de Fr. 670'000.--. Le montant des travaux est actuellement de Fr. 597'177.65.

#### 4.4.2. Bâtiments mixtes

- Administration communale, bâtiment de "La Place"

L'orage du 24 juin a endommagé de nombreuses installations : ascenseur, centrale de téléphone, moteurs des exutoires de fumée, chauffage et informatique. Le montant des dégâts de Fr. 18'977.- a été pris en charge par l'assurance incendie et autres dommages.

L'utilisation des locaux a été remaniée puisque la salle de Municipalité abrite également le bureau du Syndic, ce dernier ayant cédé le sien au Secrétaire municipal. L'espace ainsi libéré au Greffe a permis d'offrir un local indépendant à la Bourse.

- Complexe communal "Les Morettes"

Ce complexe est très demandé. Pour éviter des problèmes en cas de dégâts aux installations, nous demandons que le locataire confirme qu'il est en possession d'une assurance RC lors de la réservation des locaux.

#### **4.4.3. Bâtiments scolaires**

Les travaux suivants ont été effectués :

- Collège "La Combe - Les Places"

L'étanchéité de la cour du collège a été refaite.

La peinture de la salle de gymnastique a été refaite dans sa totalité, murs et plafond.

#### **4.4.4. Immeuble subventionné de "Très-le-Châtel"**

Le fonds de réserve de l'immeuble "Très-le-Châtel" se monte à Fr. 178'976.91 au 31 décembre 2005.

Un store a été posé pour un appartement.

#### **4.5. Port des Abériaux**

- Réfection des amarrages du port des Abériaux

La dernière étape de la réfection des amarrages à été effectuée en septembre. Actuellement toutes les places sont équipées de bras ou de piquets d'amarrages.

- Cartes accès site des Abériaux

Nous déplorons de nombreuses cartes défectueuses donnant accès au site. Une réclamation est en cours auprès du fournisseur.

- Grue

La peinture de la grue a été refaite en septembre. Le coût final, échafaudage compris, est de Fr. 20'578.30

#### **4.6. Commission consultative des bâtiments**

La situation financière de la commune a nécessité de mettre des priorités. Plusieurs projets sont gelés ou reportés à des jours meilleurs. En conséquence, tout comme en 2004, la Commission n'a pas siégé. La Municipalité espère mener à terme la construction du bâtiment de la voirie courant 2006 et réactiver des projets.

## 5. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

### 5.1. Police des constructions

En 2005, 19 permis de construire ont été délivrés, en collaboration avec le Service Technique Intercommunal. L'ensemble de ces constructions représente une valeur de Fr. 22'874'000.--, soit 35.9 % de plus que l'année précédente.

Concernant les dossiers de dispense d'enquête, traités par l'administration selon l'article 72d RATC, toujours sous le contrôle du Service Technique Intercommunal, ils sont au nombre de 19 pour 2005.

14 autorisations municipales ont été accordées pour des objets de peu d'importance tels que les cabanons de jardin.

Le volume de travail traité par l'administration est en hausse, suite à l'introduction des dispenses d'enquête. Une rationalisation du traitement de ces dossiers dont l'étude a été engagée fin 2005, devrait permettre une gestion plus efficace.

### 5.2. Plan directeur communal

La démission de M. Michel JEANNERET a provoqué un ralentissement de certains dossiers en cours. Ces dossiers ont été réactivés fin 2005.

#### Plan directeur communal

La Municipalité a décidé de développer le plan directeur communal en tenant compte des lignes directrices régionales, sans pour autant freiner davantage le projet par rapport à celles-ci.

La révision du règlement de la police des constructions se fera en parallèle : si cette révision est une priorité, elle ne peut se faire hors du cadre du plan directeur. Le règlement actuel est donc toujours la seule référence légale en vigueur.

Le Conseil communal aura à se prononcer sur le Plan directeur, sur le plan général d'affectation et le règlement en temps voulu.

#### Divers plans partiels d'affectation

##### • *PPA Eglantine Peupliers*

Les hospices CHUV ont confié la réalisation de ce plan à Mme A.-M. PRENAT, architecte à Rolle.

Une séance publique d'information a eu lieu en décembre, suivie de la mise à l'enquête du PPA. Une opposition a été enregistrée, puis elle a été retirée par ses auteurs. Le PPA sera soumis au Conseil communal début 2006.

##### • *PPA Le Clos/Bertoule/Jaques/Baumgartner*

Les propriétaires des parcelles le Clos/la Bertoule ont demandé d'avoir la possibilité d'étudier le changement d'affectation de leurs terrains. La Municipalité a été favorable à une étude prise en charge

par les propriétaires et réalisée par M. J.-P. ORTIS, urbaniste. Le périmètre de cette étude est élargi aux parcelles Jaques et Baumgartner. La Municipalité se réserve un droit de regard et d'intervention sur cette étude.

Le Conseil communal aura à se prononcer sur cet objet en temps voulu.

• **PPA En Champagne**

Deux projets sur une parcelle : l'agrandissement de l'hôtel La Barcarolle et la construction d'un bâtiment communal pour la voirie. L'objectif au niveau de l'aménagement du territoire est de faire cohabiter harmonieusement ces deux projets et d'obtenir les droits à bâtir auprès de l'Etat de Vaud pour l'hôtel.

Le Conseil communal aura à se prononcer sur cet objet en temps voulu.

• **PPA Rives du lac ouest**

Le nouveau règlement des Rives du Lac Ouest a été soumis courant 2005 à l'Etat de Vaud. Quelques compléments ont été demandés. Ce dossier, réactivé fin 2005, devrait être soumis courant 2006 au Conseil communal.

**Commission consultative d'urbanisme**

La Commission a siégé à quatre reprises en 2005. Elle a été confirmée dans ses fonctions à l'arrivée de la nouvelle municipale.

**Projets d'aménagement du territoire régional**

La Municipalité a participé activement à l'élaboration du schéma directeur de l'agglomération nyonnaise en qualité de membre du comité directeur (COFIL). Les communes suivantes font partie du périmètre de l'agglomération : Crans-près-Céligny, Duillier, Eysins, Grens, Nyon, Prangins, Signy-Avenex et Trélex. Suite à près de deux années de travaux, les Municipalités des communes concernées, le Conseil Régional du district de Nyon et l'Etat de Vaud ont finalisé un projet de schéma directeur de l'agglomération nyonnaise. Ce document, qui porte principalement sur l'aménagement du territoire, identifie et qualifie les secteurs d'activités économiques et d'habitat au sein du périmètre. Il traite les questions de mobilité, en formulant des propositions pour les transports publics, les transports individuels et le maintien d'un cadre paysager.

Ce document de référence, qui s'inscrit dans les lignes directrices de la révision du plan directeur régional, constitue un cadre de référence pour les planifications communales et intercommunales. Différents chantiers ont été identifiés au sein du périmètre. Il s'agira, dans la prochaine étape, de mettre en œuvre, dans une dynamique intercommunale, les propositions ambitieuses du schéma de l'agglomération.

Le schéma directeur prévoit les secteurs-clés dans les parties compactes (Communes d'Eysins, de Nyon et de Prangins) de l'agglomération et vers les pôles étroitement rattachés de la Vuarpillère-Mondre-L'Asse. Cette partie compacte de l'agglomération offre des structures urbaines intéressantes avec des qualités de densité et de mixité qui permettront à terme de relever l'enjeu de la maîtrise des circulations des voitures.

Dans le rapport de synthèse du schéma directeur de l'agglomération nyonnaise, on peut lire ce qui suit en ce qui concerne le secteur-clé de Prangins :

"Le secteur-clé de Prangins se situe au Nord de la Route de l'Etraz. En prenant en compte tout le potentiel au nord de cet axe, on obtient environ 3'000 habitants et 2'000 emplois nouveaux. Une desserte TP de bon niveau s'impose et emprunte l'axe historique de la Route de l'Etraz. Le poids de Prangins dans l'agglomération s'affirme. L'ensemble des secteurs de développement de la Commune de Prangins au Sud et au Nord représente environ 40% des habitants nouveaux de l'agglomération. Il s'agit donc de prévoir aussi des surfaces et des localisations attractives pour des équipements publics.

Le secteur-clé de Prangins au Nord forme un véritable quartier urbain qui s'articule autour d'un grand espace public doté d'un équipement de rayonnement régional. La succession des espaces publics majeurs "Vieux village - Nouvel équipement public - Château de Changins" détermine la future identité de Prangins dans l'agglomération. La Route de l'Etraz est un axe majeur pour le quartier, son exploitation est prioritaire pour les TP, les piétons et les cyclistes. L'accès principal motorisé s'effectue depuis la RDU au nord.

Le nouveau quartier sera desservi par une ligne forte TP continuant sur Gland. Prangins devient ainsi un point d'articulation important dans le dispositif régional, entre les centres de Nyon et Gland."

### 5.3. PôleNyon

Suite à l'opération du schéma directeur de l'agglomération nyonnaise développé ci-dessus, l'activité de PôleNyon a été très restreinte. Toutefois, le Conseil d'administration s'est penché sur la question de l'issue de PôleNyon. Plusieurs variantes ont été analysées et la décision finale concernant le sort de cette association est prévue pour le 1<sup>er</sup> semestre 2006.

## 6. TRAVAUX

### 6.1 RESEAU ROUTIER

#### Travaux de réfection

- Une entreprise spécialisée a effectué des travaux de reflâchage pour remettre en état les routes suivantes :
  - o Ch. de la Barillette.
  - o Route de l'Etraz (fissures).
- Réfection des pentes de la Route de la Tuilière.
- Aménagement de l'îlot Route de l'Etraz - Ch. Sous-le-Bois.
- Réfection des grilles à la Route de la Gare.
- Aménagement des bordures de la Route de la Bossière.
- Réfection de la Route de Promenthoux - Route Suisse (pose de bordures vers le carrefour)

Une nouvelle balayeuse a été achetée (préavis 58/05)

## 6.2 Espaces verts

Mis à part les activités habituelles de préparation, d'entretien et de nettoyage certains travaux plus conséquents ont été entrepris :

- Plantation au rond-point de la Gare et pose de l'arrosage automatique.
- Pose de l'arrosage automatique au cimetière
- Aménagements à la Route de la Bossière
- Aménagement du sentier Route de Lausanne - Abériaux
- Pose de jeux aux Fossés et aux Morettes
- Pose d'une table et de bancs aux Morettes
- Achat d'une tondeuse à gazon (préavis 60/05)

## 6.3. Station d'épuration (STEP)

### • Eaux claires permanentes

Le bilan du débit d'entrée est identique aux années passées avec 50% d'eaux parasites, soit 10% d'eaux pluviales et 40% d'eaux claires permanentes.

### • Evacuation des boues

Les boues sont toujours incinérées dans les installations de la SAIOD, à Neuchâtel. Dans le cadre de l'EIDM et de la SADEC, une option d'incinération en cimenterie est à l'étude.

La quantité de boues extraites de la citerne en 2005 est de 54.286 tonnes de matières sèches, soit par comparaison avec les années précédentes :

<u>Année</u>	<u>Boues liquides</u>	<u>Boues sèches</u>
2005	1'212 m <sup>3</sup>	202.00 m <sup>3</sup>
2004	1'384 m <sup>3</sup>	229.00 m <sup>3</sup>
2003	1'274 m <sup>3</sup>	219.00 m <sup>3</sup>
2002	1'008 m <sup>3</sup>	168.00 m <sup>3</sup>
2001	1'091 m <sup>3</sup>	218.20 m <sup>3</sup>
2000	1'010 m <sup>3</sup>	168.25 m <sup>3</sup>
1999	761 m <sup>3</sup>	153.20 m <sup>3</sup>
1998	1'044 m <sup>3</sup>	174.00 m <sup>3</sup>

## Entente Intercommunale pour la Déshydratation Mécanique des boues d'épuration (EIDM)

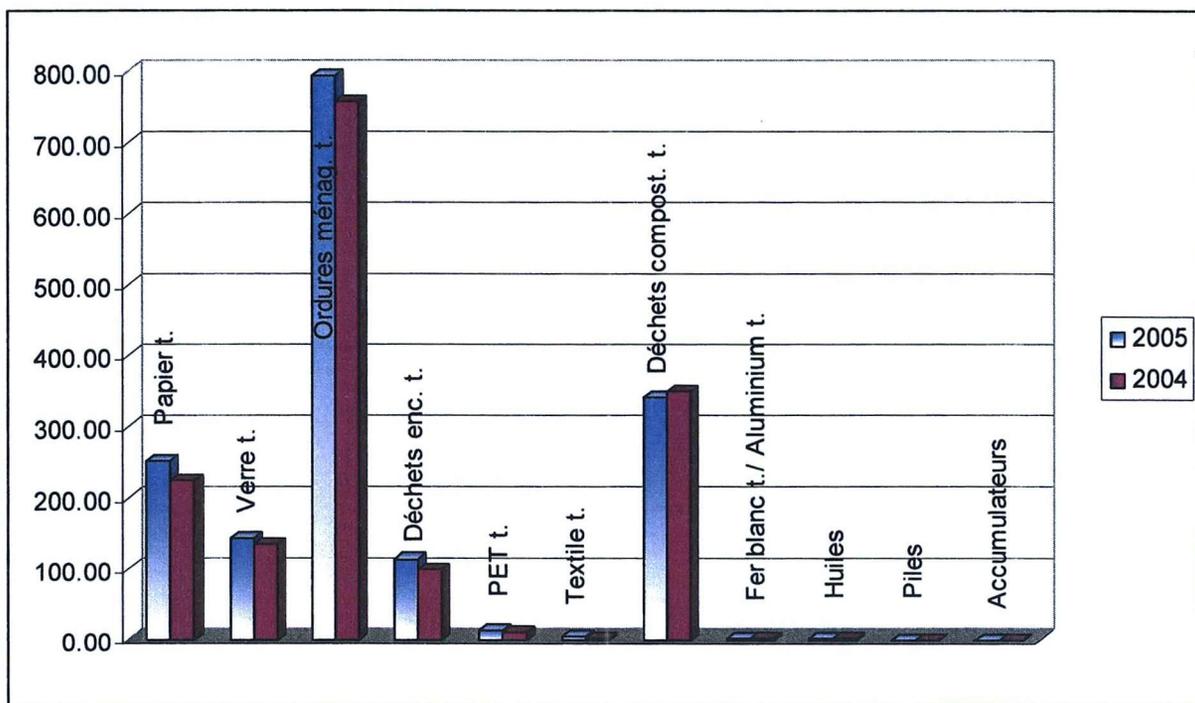
Rien de particulier à signaler, c'est la routine.

## 6.4. Traitement des déchets

- Mise en place de 3 conteneurs à la déchetterie au Curson.
- Durant cette année, 6.22 tonnes de vêtements et de chaussures ont été récoltées.

• Evacuation des déchets

Produits	2004	2005	diff. tonnes	Diff. %
Papier	224.00 t	252.50 t	+ 28.50 t	+ 12.72 %
Verre	136.00 t	143.50 t	+ 7.50 t	+ 5.51 %
Ordures ménagères	757.00 t	793.00 t	+ 36.00 t	+ 4.76 %
Déchets encombrants	100.00 t	114.50 t	+ 14.50 t	+ 14.50 %
PET	11.40 t	12.50 t	+ 1.10 t	+ 9.65 %
Textile	2.75 t	6.22 t	+ 3.47 t	+ 126.18 %
Déchets compostables	349.00 t	341.00 t	- 8.00 t	- 2.29 %
Fer blanc / aluminium	2.60 t	2.80 t	+ 0.20 t	+ 7.69 %
Huiles	1.30 t	1.40 t	+ 0.10 t	+ 7.69 %
Piles	0.42 t	0.30 t	- 0.12 t	- 28.57 %
Accumulateurs	0.32 t	0.25 t	- 0.07 t	- 21.88 %



POPULATION	3'458	3'540	+ 82	+ 2.37 %
------------	-------	-------	------	----------

Poids moyen de déchets par habitant :	219 kg	224 kg
---------------------------------------	--------	--------

L'évacuation des déchets a coûté Fr. 131.-- par habitant (Fr. 123.-- en 2004)

**6.5. Eclairage public**

Plusieurs interventions ont eu lieu durant cette année pour des réparations et la maintenance du réseau. L'éclairage a été changé à la Route de la Bossière.

## 6.6. Collecteurs

- Pose de regards pour l'évacuation des eaux claires à la Route de la Bossière
- Réfection des collecteurs
- Récupération des eaux claires au Ch. Sous-le-Bois
- Mise en conformité d'une grille de route à la Rte de Lausanne
- Mise en état du collecteur au lieu-dit "Les Fossés" (préavis 67/05).

## 6.7. La Promenthouse

- Le dragage de l'embouchure de la Promenthouse (préavis 51/04) est terminé et la subvention a été encaissée
- La stabilisation de la berge de la Promenthouse (préavis 59/05) est terminée et la subvention a été encaissée

L'ECF (Entreprise de Correction Fluviale) a présenté son rapport final concernant les travaux entre la RC 1 et le lac Léman. Suite aux crues du mois d'août et septembre 2005 une érosion de pied de l'enrochement est apparue. Il faudra réaliser les épis proposés initialement. Ces travaux n'avaient pas été effectués car une solution plus "douce" avait été demandée (opposition du Service Faune, Flore et Nature). Ces travaux ne pourront être entrepris qu'en octobre 2006.

## 7. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

*Rapport élaboré par M. Claude GUENOT,  
Directeur de l'Etablissement Roche-Combe (pts 7.1 à 7.6)*

En ce qui concerne les écoles, leur fonctionnement et les activités particulières qui ont marqué les quelques 12 mois écoulés, les points suivants peuvent être mis en exergue :

### 7.1 Effectifs

L'évolution du nombre d'enfants scolarisés dans les écoles de Prangins est globalement stable mais, en augmentation dans les premières années d'école.

En 2004 - 2005, et pour mémoire, les effectifs étaient de :

222 élèves dans les secteurs infantine et primaire  
147 élèves dans le secteur secondaire (5ème - 9ème )

En 2005 - 2006, et pour les mêmes secteurs, ils sont respectivement de 238 en infantine et primaire et 127 au secondaire.

### 7.2 Utilisation d'Internet à l'école

Nos salles d'informatique sont équipées de telle façon que l'accès à Internet est en vigueur ; il permet tant aux maîtres qu'aux élèves d'effectuer un certain nombre de recherches pour différents travaux pédagogiques.

Des précautions ont été prises afin d'éviter des dérapages toujours possibles: charte individuelle signée, présence d'un maître lorsque les élèves utilisent Internet, prévention.

Dans ce cadre particulier, la direction a sollicité l'organisme "Prévention Innocence" (reconnu par le Département de l'Instruction publique) pour faire un travail de mise en garde et de réflexion autour de l'usage d'Internet. Cette prévention (2 heures par classe) a touché tous les élèves du CYP2 à la 9ème année. Une soirée explicative, préalable, a été mise sur pied pour tous les parents intéressés.

### **7.3 Activités de fin d'année scolaire**

Le dernier jour d'école de l'année 2004-2005 a été marqué par la traditionnelle "Fêtes des enfants" pour les secteurs enfantine et primaire.

Dans ce cadre particulier, la Direction a fait appel à la troupe "Elastique citrique". Cette dernière a conduit une animation ciblée, par classe, puis elle a présenté un spectacle collectif remarquable pour le plus grand plaisir des élèves, de leurs parents, des enseignants et des autorités. Cette demi-journée s'est terminée par le traditionnel buffet canadien qui a régalé chacun.

### **7.4 Mobilier scolaire**

Le mobilier scolaire se trouvant dans les classes des secteurs primaire et enfantine a pris quelques rides. Il est temps de songer à le remplacer, en ce qui concerne, en particulier, les chaises d'élèves, certains pupitres d'enseignant(e)s, quelques étagères. Un inventaire des besoins a été établi par la Direction en collaboration avec tous les partenaires concernés.

Une première tranche d'achats a été effectuée en 2005. Elle a permis de changer 50 chaises et 3 pupitres de maître(sse)s.

L'opération va se poursuivre ces prochaines années, afin de permettre un étalement de la charge financière.

### **7.5 Activités sportives**

Les classes de 6ème année ont eu la chance de participer à un camp de ski de fond dans la région de Sainte-Croix, les classes de 7ème, 8ème et 9ème VSG se sont respectivement rendues à Ovronnaz (ski de piste), Tenero (camp poly-sportif) et Paris (voyage d'études).

Chacune de ces activités s'est déroulée à la totale satisfaction des différents protagonistes. Si les activités hors les murs demeurent un formidable lien à la fois social, intégratif et éducatif, il n'en demeure pas moins qu'elles demandent une gestion extrêmement fine et précise tant en termes d'organisation, d'implication que de définition des responsabilités.

## 7.6 Prévention

Depuis plusieurs années, le travail en amont dans le cadre de la prévention s'est renforcé à l'intérieur des établissements scolaires et du nôtre en particulier.

Parallèlement, et face aux besoins et demandes croissants, le rôle des médecins scolaires s'est élargi et leur collaboration avec les écoles, notre école, s'est renforcée. Ils participent activement à certaines réunions de réseaux, à la réflexion/action autour de situations à risques, à l'accueil de certains nouveaux arrivants (en complémentarité du travail de l'infirmière scolaire et de la direction), à la mise sur pied de journées de prévention ainsi qu'à la création d'une cellule de crise pour la gestion d'événements majeurs.

On voit ainsi que pour répondre à leur mission de base, soit le travail de promotion de la santé et l'axe de la prévention, leur implication dans la vie de l'école est importante et gourmande (de façon très positive) en temps.

En outre, le fait de pouvoir bénéficier, depuis quelque 5 ans, de l'apport d'un assistant social pour les écoles de Prangins (dans la continuité de la fusion des établissements de Nyon-Rocher et de Prangins en 2001) s'inscrit parfaitement dans ce même principe de prévention. Nos autorités communales l'ont bien compris, puisqu'elles assument ce poste à 100%, financièrement parlant.

## 7.7 Commission scolaire

La Commission scolaire, sous sa forme actuelle, s'est réunie 5 fois se préoccupant du seul site de Prangins, la nouvelle loi scolaire introduisant le concept de Conseil d'Etablissement n'étant pas encore votée par le Grand Conseil.

Des contacts avec le Municipal des écoles de Nyon sont fréquents.

## 7.8. Cultes

MM. Peter BRAGANZA et Blaise CHRISTEN se partagent le poste d'organiste depuis fin 2004.

Un nouveau sacristain, en la personne de M. Albert BROSSI, a débuté dans ses nouvelles fonctions en mars.

## 8. POLICE

### 8.1. Généralités

Aucun changement n'est intervenu durant l'année 2005. M. François PETERMANN, est responsable du service de police et du bureau du contrôle des habitants. Il travaille en étroite collaboration avec MM. Michel GILLIERON, adjoint principal à l'office de la population et James LACROIX, chef de police secours du poste de Nyon. M. F. PETERMANN a successivement repris ses activités à 20% puis à 50% et enfin à 80% dès le 1<sup>er</sup> novembre 2005.

Depuis 1997, une collaboration existe entre les polices de Gland, Nyon et Prangins (GNP). Cette synergie s'est développée au fil des années. Les trois corps de police, totalisant 50 agents, sont habilités à intervenir sur l'ensemble des communes partenaires. Un service actif continu, jour et nuit, est garanti grâce à cette entente.

Les Municipaux de police et les chefs de poste se sont rencontrés à plusieurs reprises pour examiner de nouvelles formes de collaboration compatibles avec le concept "Police 2000". Les discussions se poursuivront en 2006.

#### **8.2. Surveillance mutuelle des habitations (Smhab)**

Notre commune a adhéré au concept en 1998. Ce dernier, basé sur les relations de bon voisinage, a pour ambition d'aider à prévenir les actes criminels en tous genres. Son objectif prioritaire reste le renforcement de la collaboration entre police et population.

Le gérant de la sécurité du secteur Ouest, M. Etienne GENTON, s'est déplacé dans notre localité à deux reprises, en mai pour la rencontre annuelle des correspondants et en décembre à l'occasion du Noël des Aînés.

#### **8.3. Patrouilles scolaires**

L'équipe 2005 - 2006 est composée de huit personnes qui officient tout au long de l'année par beau temps et souvent sous la pluie, la neige et le froid. Leur engagement est remarquable et de grande qualité. Aucun incident n'est à signaler pour l'exercice 2005.

#### **8.4. Pédibus**

A la suite d'une séance de présentation, quatre personnes du quartier des Morettes ont accepté de reprendre la ligne montée en début d'année 2005.

#### **8.5. Police 2000**

Le projet susmentionné prend à nouveau du retard. Alors qu'elle était censée devenir effective le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la nouvelle organisation policière a été reportée de quelques mois, soit après les élections communales du printemps 2006.

#### **8.6. Prévention**

Les agents ont exercé une présence dans le périmètre immédiat des établissements scolaires. Leur action est essentiellement préventive envers les enfants, mais aussi à l'endroit des parents qui n'adoptent pas toujours le comportement idéal d'un conducteur responsable à proximité de sites à forte concentration d'enfants.

En plus des leçons proposées par la brigade de prévention routière (police cantonale), les élèves des classes enfantines ont reçu une formation complémentaire relative à la traversée de la route sur un passage pour piétons. Ces cours ont été donnés par le brigadier GAILLARD de la police de Nyon.

### 8.7. Réseau routier

La police a conduit des actions de prévention en matière de circulation routière, notamment en ce qui concerne le respect des vitesses autorisées, au moyen de l'afficheur de vitesse, aux endroits suivants :

- Chemin de Trembley
- Chemin de la Redoute
- Chemin Sous-le-Bois
- Rue de la Gare
- Chemin du Creux-du-Loup

### 8.8. Police rurale

Contrôle de l'échenillage des pins (lutte contre la propagation de la chenille processionnaire) en janvier - février

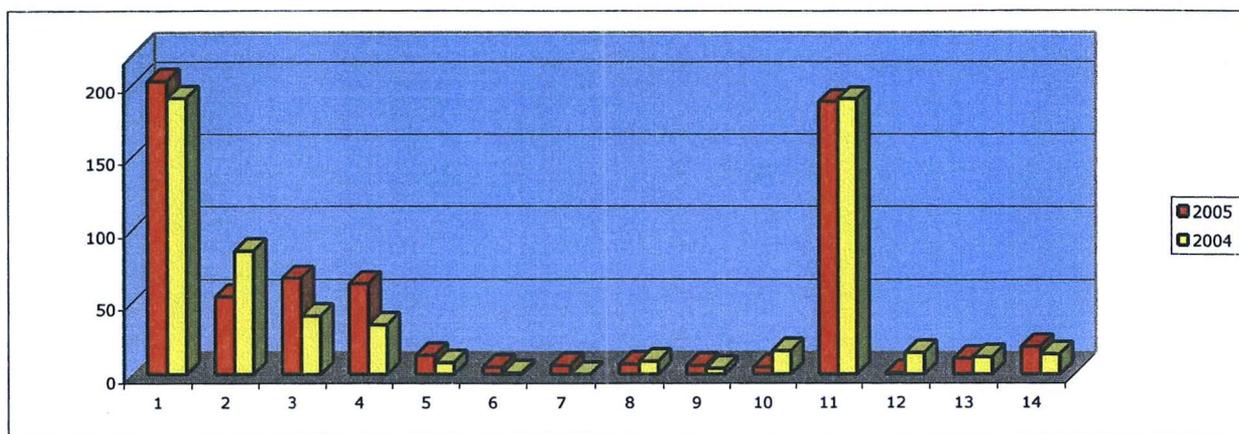
Vérification de la taille des haies et des arbres en bordure du domaine public (juin - juillet)

### 8.9. Manifestations

- |           |                                |
|-----------|--------------------------------|
| Mars      | Carnaval des enfants (cortège) |
| Mai       | Marché aux fleurs              |
| Juin      | Tournoi de football            |
| Juin      | Portes ouvertes à l'hôpital    |
| Août      | Fête nationale                 |
| Septembre | Fête au village                |
| Décembre  | Fête de Noël                   |

### 8.10. Statistiques

	2005	2004
1 Amendes d'ordre	202	190
2 Rappels AO	53	85
3 Rapports de dénonciation (LCR et RP)	66	40
4 Sentences sans citation (dénonciations ordures ménagères)	62	34
5 Sommations	13	8
6 Réquisition de poursuites	5	1
7 Plainte « Défense publique » art. 142/9 CRF (ex Juge Paix)	6	0
8 Rapports de naturalisation ordinaire	7	9
9 Rapports de naturalisation facilitée	6	4
10 Rapports de dommages au domaine public	5	16
11 Commandements de payer	187	189
12 Mandats d'amener préfectoraux	1	15
13 Enregistrements de plaintes - constats	11	12
14 Avis de décès	19	14
15 Nuitées Hôtel La Barcarolle	9927	10440
16 Nuitées Auberge communale	1021	956



Interventions et mentions au « Journal de poste »	<b>372</b>	358
---	------------	-----

**Circulation**

Accidents	<b>18</b>
Dénonciations	<b>8</b>

**Sécurité publique**

Interventions diverses	<b>72</b>
Délinquance	<b>32</b>

**8.11. Contrôle de l'habitant**

Pas de modification par rapport à 2004. L'office de la population est géré par trois personnes, M. François PETERMANN, préposé, M. Michel GILLIERON, adjoint principal et Mme Véronique CORTHAY, employée de commerce. Elles sont chargées de tenir le registre des habitants et d'y apporter une mise à jour constante des données qui y figurent.

**Taux d'activité**

M. Michel GILLIERON 80%                      Mme Véronique CORTHAY 20%

**8.12. Evolution de la population**

**Personnes de 16 ans et plus**

**Personnes de moins de 16 ans**

*Suisses établis*

Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
940	1103	304	260	<b>2607</b>

*Population étrangère*

Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
372	368	97	96	<b>933</b>

*Fonctionnaires internationaux*

Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
34	25	12	7	<b>78</b>

*Suisses en séjour*

Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
25	28	0	2	<b>55</b>

*Total de la population au 31.12.2005*

Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
1312	1471	401	356	<b>3540 (+ 82)</b>

Les chiffres pour la population étrangère sont fournis par le Service de la population et migrations à Lausanne. Ils comprennent uniquement les étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement "C" ou d'une autorisation de séjour d'une durée d'un an ou plus.

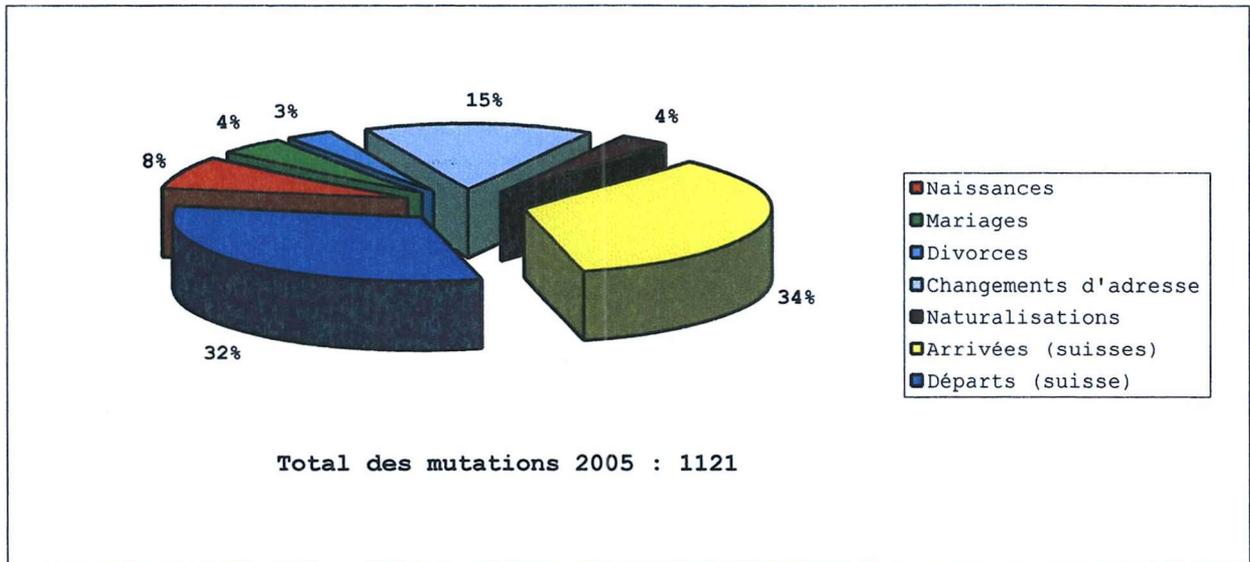
Il va de soi que les habitants étrangers au bénéfice d'un autre permis ou autorisation font partie intégrante de la population, mais ne figurent pas dans le chiffre total de la population.

Habitants par ménage

Nombre de ménage	Nombre d'habitant	Moyenne
<b>1469</b>	<b>3540</b>	<b>2.41</b> habitants par ménage

Mutations enregistrées

	2005	2004
Naissances	<b>43</b>	45
Mariages	<b>23</b>	36
Divorces	<b>17</b>	20
Changements d'adresse	<b>79</b>	62
Naturalisations	<b>19</b>	7
Arrivées (suisses)	<b>182</b>	233
Départs (suisses)	<b>169</b>	160
Total des mutations enregistrées	<b>1121</b>	1095
Passeports et cartes d'identité	<b>856</b>	583



**Nationalités**

Les étrangers résidant sur sol pranginois représentent plus de 64 nationalités.

**Confessions**

	2005	2004
Protestants	1286	1278
Catholiques	1344	1310
Autres / sans	910	870

**Evénement particulier**

Avril 2005 Abandon du programme informatique "AS 400" au profit du logiciel ComWave. Grâce à l'engagement de M. M. Gilliéron, la transition s'est déroulée sans incident majeur.

Avantages du système :

- facilité d'utilisation (Windows), s'utilise sans formation spécifique
- système convivial
- possibilité de développer les programmes

**9. DEFENSE CONTRE L'INCENDIE**

La convention qui légalise la collaboration "Ville de Nyon et Commune de Prangins" a été signée fin 2005. Elle a officialisé une situation effective depuis quelques mois.

L'engagement d'un commandant unique pour Nyon/Prangins, Gland, Terre sainte et St-Cergue est à l'étude. La Municipalité de Prangins est associée à cette démarche. La collaboration de M. Christian BAUMGARTNER est confirmée pour les deux ans à venir et sera officialisée début 2006.

## 10. ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE (ORPC)

Pas de changement à signaler pour cette organisation parfaitement opérationnelle. Le coût, budgété, par habitant, était de Fr. 17.30. Une ristourne de Fr. 5'487.10 le porte à Fr. 15.65 par habitant. Le canton rétrocède à l'ORPC des fonds affectés, ce qui permet de maintenir les coûts sous contrôle.

## 11. TRANSPORTS PUBLICS

Grand changement en 2005 en ce qui concerne les transports publics. Les arrêts en gare de Prangins ayant été supprimés, deux nouveaux circuits de bus sont entrés en fonctionnement, faisant passer deux fois par heure le bus au centre du village. Le premier bus passant au centre de Prangins est à 5h50 et le dernier y arrivant à 1h40. Les deux parcours partent de Nyon-Gare pour rejoindre Gland-Gare CFF, et vice-versa.

Le changement a été grand pour de nombreux habitants. Relevons que la ligne 31 a transporté 127'000 passagers, et la ligne 32, 99'280, ce qui fait une moyenne de 350 passagers par jour pour la première ligne et de 272 pour la deuxième.

Un accord avec la ville de Nyon (tarif MobiNyon) a permis, moyennant une subvention aux Transports Publics Nyonnais (TPN), de permettre à nos citoyens de payer le même tarif sur le trajet Nyon-Prangins, soit Fr. 2.50 au lieu de Fr. 2.80, que sur les trajets des bus nyonnais. Ce tarif, cependant, s'arrête à la Vuarpillère et après l'hôpital de Prangins. Des discussions se poursuivent concernant une unification des tarifs à plus grande échelle.

Concernant les transports scolaires, 95 élèves prennent le bus pour se rendre au collège du Rocher et 19 au Collège de Nyon-Marens.

Le soutien à "Noctabus" s'est poursuivi, même si la fréquentation ne suit pas vraiment une courbe ascendante.

## 12. SOCIETES ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE

(Liste limitée aux sociétés avec participation financière)

- Bureau Vaudois d'Adresses (BVA)
- Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez (NStCM)
- Compagnie Générale de Navigation sur le Lac Léman (CGN)
- Compagnie Vaudoise d'Electricité (CVE)
- Conseil Régional
- Entente Intercommunale pour la Déshydratation Mécanique des boues d'épuration (EIDM)
- Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte (SADEC)
- Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (SAPAN)
- Société Electrique Intercommunale de la Côte SA (SEIC)
- Service Technique Intercommunal du district de Nyon (STI)

### 13. SOCIETES LOCALES

La Municipale responsable ayant eu le plaisir d'assister à plusieurs assemblées générales constate que nos sociétés se portent bien et sont menées par des comités enthousiastes qui s'impliquent beaucoup dans la vie du village. Les pranginois ont pu bénéficier des manifestations suivantes :

- le marché de printemps (vente de fleurs par la SDP)
- le 1<sup>er</sup> août (organisé par le Chœur mixte et la Société de Jeunesse)
- la fête au village début septembre (USL)
- l'accueil du Père Noël en décembre (SDP et ACP)

Les sociétés locales sont ouvertes à tous et peuvent faciliter l'intégration des nouveaux habitants dans la vie pranginoise.

Les enfants ont le choix entre le foot, la gym, la Société de Jeunesse (ouverte à partir de 14 ans), les cours de voile du club nautique durant la saison d'été et l'initiation au théâtre dans les ateliers du TAP.

Il est important de mentionner quelques sociétés qui ne font pas partie de l'USL: les Prangyms pour les aînés, le badminton, le Club des Bergers Allemands (BAOL), le Switzerlan (réseau informatique). L'OPEP (Ordre des Pompiers Emérites de Prangins) organise chaque année le Téléthon et le feu des sapins de Noël.

La Municipalité tient à remercier ici tous les membres des sociétés locales pour leur participation active à la vie de notre Commune.

### 14. ENFANCE, JEUNESSE

#### 14.1. Accueil des enfants

La Commune a adhéré à la Convention d'entente intercommunale pour l'aide financière à l'accueil de la petite enfance, comme cinq autres communes du district. Grâce à cette convention, 4 enfants domiciliés à Prangins ont bénéficié d'une aide financière en 2005. Ces enfants étaient placés dans des structures d'accueil de Gland et Begnins.

Le Groupe Enfance Région (GER) qui veille à l'application de cette Convention, s'est réuni plusieurs fois en 2005. Un de ses buts est l'adhésion d'autres communes. Le GER a aussi analysé la future Loi d'accueil de jeunes enfants (LAJE), qui sera soumise au Grand-conseil au printemps 2006 et qui verra les Communes devoir s'impliquer beaucoup plus, avec d'autres partenaires, dans l'accueil des enfants de tous âges.

#### 14.2. Classes-croûtes

L'association des Classes-croûtes, a accueilli plus de 100 enfants en 2005 pour le repas de midi, 4 matins par semaine. Les enfants régulièrement inscrits proviennent de 63 familles. La capacité d'accueil a diminué dès l'ouverture de l'UAPE, cette nouvelle structure utilisant des locaux jusque-là occupés par les Classes-croûtes. Les enfants, âgés de 8 à 12 ans, ont la possibilité de manger

leur pique-nique ou un repas équilibré et complet, préparé par l'hôpital de Prangins. Les enfants restent sous la surveillance de l'équipe d'animation jusqu'à la reprise de l'école à 13h30. Un Comité de bénévoles s'occupe de la gestion.

**14.3. Unité d'Accueil Pour  
Ecoliers (UAPE)  
"La Fourmilière"**

L'UAPE "La Fourmilière" s'est ouverte en août. Elle s'est constituée en Association. Le Service de Protection de la Jeunesse (SPJ) a délivré une autorisation pour l'accueil de 24 enfants. Cette Association, indépendante de celle des Classes-croûtes, a à sa tête un comité de bénévoles.

Une éducatrice pédagogique responsable, à 80%, et 2 éducateurs à 50% et 80% ont été engagés. La nouvelle structure accueille les enfants dès le CIN 1 jusqu'au CYP 2, soit jusqu'à la fin de la deuxième année primaire, tous les jours ouvrables, avant et après l'école, et pendant les vacances scolaires. L'UAPE est fermée cinq semaines par année : trois semaines en été et deux à Noël. Une trentaine de familles placent régulièrement leur(s) enfant(s) à la Fourmilière, ce qui représente 42 enfants. Cet accueil correspond parfaitement aux besoins des parents qui travaillent.

Les repas sont fournis par l'hôpital de Prangins et sont labellisés "Fourchette Verte", garant de qualité et d'équilibre nutritionnel pour les parents.

La Fourmilière sera inaugurée, en présence des autorités communales, en mars 2006.

**14.4. La Farandoline**

La Commune soutient toujours la Farandoline, par un loyer abaissé.

**14.5. Service d'accueil familial  
de jour (Mamans de jour)**

Le réseau compte 12 Mamans de jour (MJ) à fin 2005. 5 MJ ont cessé leur activité. 29 enfants ont été placés (13 en 2004). Au total, ce sont 56 (62 en 2004) enfants qui sont accueillis par les MJ, à plein temps ou à temps partiel.

Les demandes sont nombreuses, malgré la nouvelle UAPE. Les parents apprécient la continuité possible du placement chez une MJ, spécialement lorsqu'il y a fratrie. Deux MJ ont reçu leur attestation suite au cours de formation de base (24h de cours). La Commune a renouvelé quatre autorisations de garder des enfants.

Mme Madeline BRÜGGER, responsable du réseau, a effectué 31 visites pour l'appui et le suivi des MJ et organisé des rencontres-formation (premiers-secours, bricolages divers).

## 15. CULTURE - TOURISME

### 15.1. Culture

Le Prangins Animation Morettes (PAM) a débuté sa cinquième saison en proposant six spectacles. Le Comité s'est approché de la Municipalité pour obtenir un plus grand soutien financier. Le préavis présenté dans ce sens au Conseil Communal a été adopté et ainsi le Comité du PAM voit son avenir bien assuré pour trois saisons (Fr. 25'000.- par an) et un espoir d'améliorer la fréquentation en proposant des artistes plus connus. Un règlement sur le fonctionnement du PAM a été adopté par la Municipalité.

La Municipalité a acheté une oeuvre grand format du photographe Eddy MOTTAZ exposée au Musée-Château de Prangins, représentant une scène vécue au Paléo Festival.

L'Exécutif soutenait jusqu'ici l'Ecole de Musique de Nyon à raison de Fr. 1.-- par habitants et le Conservatoire de l'Ouest Vaudois (COV) par une mise à disposition gratuite des locaux pour les répétitions et des versements ponctuels. C'est maintenant le Conseil Régional qui a repris l'entier de l'aide financière à toutes les Ecoles de Musiques du District. En plus des deux précitées, l'Ecole de Musique de Coppet ainsi que le Conservatoire de Musique de la Côte bénéficie de ces subventions.

Un soutien financier a été accordé à un jeune compositeur de Prangins, M. Gregorio ZANON, pour la sortie de son premier disque CD.

### 15.2. Tourisme

La Commune soutient le tourisme régional, par le versement des nuitées et taxes de séjour et par l'octroi d'une subvention de Fr.1.- par habitant à Nyon-Région-Tourisme (NRT). Le point I, installé à l'entrée du bâtiment administratif communal est très fréquenté et géré par NRT en collaboration avec le Contrôle des Habitants.

## 16. RELATIONS AVEC LA POPULATION

### 16.1. 3<sup>ème</sup> âge

La Municipalité a eu le plaisir de fêter 5 nonagénaires.

Une centaine de participants ont apprécié le repas de fin d'année, offert depuis 15 ans aux habitants ayant 70 ans et plus. Un exposé bien illustré et donné par M. Etienne GENTON, gérant de la sécurité, a permis à tout un chacun de réaliser l'importance d'être attentif, en rue ou à son domicile, afin de se protéger au mieux contre toute sorte de criminalité.

**16.2. Accueil des nouveaux  
habitants et des nouveaux  
citoyens**

La fête au village, début septembre, a donné lieu à l'accueil des nouveaux habitants. Une présentation audio-visuelle du village, de ses autorités et de ses sociétés, agrémentée par la participation du Chœur mixte, a été suivie par plus de 100 personnes. L'apéritif qui a suivi a permis de faire plus ample connaissance.

11 citoyens ayant eu 18 ans en 2005 (sur 33 invités) et 6 nouveaux bourgeois (sur 11) ont participé à la traditionnelle fondue. Ils ont aussi reçu le livre "Prangins entre Campagne et Château" de Pascal HOFER et " La Commune vaudoise de Prangins" de Georges RAPP.

**17. COMMERCES**

Aucun changement n'a eu lieu concernant les exploitants des commerces appartenant à la Commune. L'ensemble de nos locataires s'investit pour le bon fonctionnement de leur commerce et pour satisfaire leur clientèle. Malgré cette situation, le Tea-Room et l'Epicerie ont rencontré quelques difficultés au niveau de leur chiffre d'affaire. C'est la raison pour laquelle nous avons reconsidéré les loyers pour une période bien déterminée étant donné que c'est notre volonté de soutenir nos locataires.

**18. CONCLUSION**

Par le présent rapport, La Municipalité espère avoir pu permettre aux membres du Conseil communal de prendre connaissance des multiples tâches incombant à l'Exécutif, à l'Administration et aux divers Services communaux. Force est de constater que les activités ne cessent d'augmenter. Elle tient donc à exprimer ses remerciements tant au Conseil communal et à son bureau qu'à l'ensemble du personnel communal qui, par sa fidélité et son assiduité au travail, a permis d'assurer la vie de la Commune dans de bonnes conditions.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

**Le Conseil communal de Prangins**

- vu le préavis municipal No 76/06 concernant le rapport de gestion 2005,
- vu le rapport de la Commission de gestion,
- ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion,

attendu que

cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- 1/ d'adopter le rapport de gestion 2005, tel que présenté,
- 2/ de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2005.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 9 mai 2006, pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



H.-R. Kappeler



Le Secrétaire



A. Zähringer